

Communiqué Ministériel sur la Coopération Régionale dans l'Enseignement Supérieur, la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique, 23 Octobre 2018, Nairobi, Kenya

Contexte

Le gouvernement de la République du Kenya, conjointement avec le Forum Régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM), a organisé une réunion de ministres africains, de hauts fonctionnaires responsables de l'éducation, de l'agriculture, de la science et de la technologie, de représentants des communautés économiques régionales et des recteurs d'universités d'Afrique. Les universités africaines doivent convenir sur des stratégies pour intensifier la coopération régionale africaine afin de renforcer l'enseignement supérieur, la science, la technologie et l'innovation en Afrique. L'objectif de cette réunion était d'explorer les moyens de renforcer l'enseignement supérieur en Afrique, en mettant l'accent sur les mécanismes régionaux, pour améliorer la science, la technologie et l'innovation afin de répondre aux objectifs et à la vision des objectifs de développement durable et de l'Agenda africain 2063.

Les objectifs de la réunion étaient les suivants:

1. Offrir aux pays une plate-forme de dialogue sur la transformation nécessaire des systèmes d'enseignement supérieur nationaux et régionaux en Afrique afin de soutenir la croissance de la STI et le développement économique national;
2. Faire l'État d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises lors de la réunion ministérielle de Cape Town sur l'enseignement supérieur, la science et la technologie en 2016;
3. Discuter des partenariats régionaux de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur et s'accorder sur une charte du Forum Régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM); et,
4. Discuter de potentielles stratégies de mise en œuvre au niveau sous-régional avec les communautés économiques régionales pour mettre en place des projets pilotes réussis.

Nous, ministres et hauts responsables de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie, réunis à la réunion consultative ministérielle sur le renforcement de la coopération régionale en matière d'enseignement supérieur, de science, de technologie et d'innovation en Afrique, tenue à l'Université de Nairobi (République du Kenya) le 23 octobre 2018 :

Notant que l'éducation, la science et la technologie sont des éléments fondamentaux pour la réalisation de l'Agenda 2063, «l'Afrique que nous souhaitons» d'une prospérité, d'une paix et d'une intégration inclusives, et qu'une éducation de qualité a été identifiée comme pré-requis du développement économique et social afin de renforcer la position de l'Afrique dans l'économie mondiale du savoir.

Soulignons que les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et donc la moitié de son potentiel. L'égalité des sexes est un impératif, car la pleine participation des femmes à la population active ajouterait des points de pourcentage à la plupart des taux de croissance nationaux et doublerait même les chiffres dans de nombreux cas.

Conscient du fait que l'Afrique a besoin de produire beaucoup plus de docteurs capables de contribuer à la science et aux politiques d'innovation nécessaires à la promotion du développement. L'insuffisance des financements freine la mise en place de programmes d'études supérieures de deuxième et troisième cycles;

Reconnaissant l'urgence de réformer les programmes d'enseignement et de développer les compétences pour lutter contre le chômage des diplômés et que, de plus en plus, les industriels affirment que les diplômés n'ont pas les compétences recherchées. Pour surmonter cette situation, il faut améliorer la qualité des programmes d'enseignement supérieur et leur pertinence face aux défis de l'Afrique. L'enseignement agricole sera essentiel pour améliorer la qualité de l'emploi et assurer une croissance inclusive.

Rappelant la Décision de l'Assemblée / AU / Dec.572 (XXV) par laquelle l'Assemblée s'est engagée à constituer une équipe de dix chefs d'État et de gouvernement défendant l'éducation, la science et de la technologie, et la décision de leur réunion inaugurale au cours de laquelle la République du Malawi a offert accueillir le premier sommet sur l'éducation du comité des dix chefs d'État;

Rappelant en outre l'engagement résolu à "renforcer l'éducation, le développement des compétences et le soutien des connaissances en matière d'agriculture" exprimé lors des sommets des chefs d'État de l'Union africaine à Malabo (Guinée équatoriale) en juin 2014, à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2015 et à Johannesburg (Afrique du Sud) en juin 2015;

Recommandent que le gouvernement du Kenya présente les éléments suivants pour examen et inclusion dans la déclaration qui sera faite par le Comité des dix chefs d'État défenseurs de la science, de la technologie et de l'innovation, puis lors du Sommet UA des chefs d'État et de gouvernement africains prévu pour Janvier-Février 2019:

1. **Engager** à renforcer les capacités et à viser l'excellence dans les domaines de la recherche, de la science, de la technologie ; et de l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage, la recherche et l'offre de bourses d'étude, ainsi que dans le service public afin de:
 - a) **Apporter** des solutions aux défis et opportunités de développement auxquels sont confrontés les peuples africains à travers le continent;
 - b) **Poursuivre** le développement national par le biais des entreprises, de l'enseignement supérieur et de l'emploi des diplômés.
2. **Augmenter** les «programmes de mobilité universitaire» et renforcer les centres d'excellence afin d'améliorer la mobilité, la formation au niveau régional et les économies d'envergure. Nous convenons d'augmenter les investissements dans l'enseignement supérieur pour:
 - c) **Faciliter** le développement, promouvoir la stabilité et améliorer l'accès et l'équité par le financement et la mise en place d'infrastructures;
 - d) **Fournir** les TIC en tant qu'outil d'apprentissage et d'engagement continu tout au long de la vie;
 - e) **Recourir** aux programmes d'assistance pédagogique pour les cycles supérieurs pour recruter, former et fidéliser un excellent personnel académique et technique

- afin de poursuivre des recherches pertinentes et d'assurer un enseignement de haute qualité; et,
- f) **Créer** des chaires de recherche dans les universités africaines afin de promouvoir l'excellence en recherche et de traiter les problèmes critiques en Afrique, tels que la gestion des données, la nutrition, la gestion des sols et des eaux et la prospective.
 - g) **Créer** un fonds de recherche commun pour renforcer la science, la technologie et l'innovation en Afrique.
3. **Accélérer** l'harmonisation et l'adoption des cadres d'accréditation des qualifications et du système de classement aux niveaux national et régional afin d'améliorer la compatibilité et la comparabilité, d'accroître la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur africains et de garantir la qualité de l'offre éducative au regard de critères d'excellence convenues.
 4. **Développer** un Plan pour intensifier la formation doctorale et le recrutement de personnel dans les universités africaines avec,
 - a) un Programme Régional de Mobilité Universitaire élargi, destiné à promouvoir les partenariats dans le domaine de l'enseignement supérieur en Afrique et à accroître l'accès à des programmes de qualité de Master et Doctorat en Afrique
 - b) une initiative régionale visant à Renforcer les capacités de l'Enseignement Supérieur, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation en Afrique (RCESSTI)
 - c) Un programme spécifique pour augmenter le nombre de femmes scientifiques en Afrique
 5. **S'engager** auprès de l'Union africaine et du Comité des chefs des Dix meilleurs Etats en matière d'éducation, science et technologie pour permettre la mobilité des étudiants et des universitaires (y compris ceux de la diaspora) à travers le continent en réduisant au minimum les exigences en matière de visa ou en facilitant la délivrance de visas.
 6. **Approuver** l'expansion et le renforcement de la formation doctorale en Agriculture, Science, Technologie et Innovation dans le cadre de la Stratégie pour l'Enseignement Supérieur en Agriculture, Science, Technologie et Innovation en Afrique (AHESTI), conformément aux cadres éducatifs de l'UA.
 7. **S'engager** à œuvrer par le biais de mécanismes nationaux pour légitimer le travail de RUFORUM dans les États membres au moyen d'une charte qui doit être approuvée par les gouvernements respectifs conformément aux procédures établies par les Etats membres.
 8. **Travailler** avec les partenaires pour identifier les initiatives réussies tenant compte de la problématique hommes-femmes et investir dans leur expansion pour parvenir à la parité des sexes dans l'enseignement supérieur d'ici 2030;
 9. **Assurer** une bourse d'études en transdisciplinarité afin de produire «des diplômés créatifs et entreprenants possédant une intégrité et des valeurs humaines éthiques, scientifiquement éduqués, et professionnellement préparés.
 10. **Intensifiez** la coopération entre les universités africaines, nos gouvernements, partenaires de développement et les investisseurs privés nationaux et étrangers afin d'aligner les fonds entrants et les initiatives visant à soutenir les efforts de l'Afrique

visant à assurer les compétences et l'appropriation de la STI pour résoudre ses propres problèmes.

Les ministres suivants étaient représentés à la réunion:

1. Secrétaire du Cabinet, Ministère de l'Education, KENYA;
2. Ministre de l'Education et des Sports, OUGANDA;
3. Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique, OUGANDA
4. Ministre de l'enseignement Supérieur, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, ANGOLA;
5. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, BÉNIN;
6. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, BURUNDI;
7. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, COTE D'IVOIRE;
8. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ÉGYPTE;
9. Ministre de l'Education, GHANA;
10. Ministre de l'Education, LIBERIA;
11. Ministre de l'Education et de la Formation, LESOTHO;
12. Ministre de l'Education, des Sciences et de la Technologie, MALAWI;
13. Ministre de l'Education, MALI;
14. Ministre de l'Education, RWANDA;
15. Ministre de la Science et de la Technologie, de l'Enseignement Supérieur et Technique, MOZAMBIQUE;
16. Ministre de l'Enseignement Technique et Supérieur, SIERRA LEONE;
17. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation, AFRIQUE DU SUD;
18. Ministre de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie, SOUDAN DU SUD;
19. Ministre de l'Enseignement Supérieur, SOUDAN; et
20. Ministre de l'Enseignement Secondaire et Supérieur, ZIMBABWE.